



PLANIFIER AUJOURD'HUI POUR DES LENDEMAINS PLUS SÛRS...

DOUBLE PROTECTION AVEC LA *TEMPORAIRE
SUN LIFE* ET LA *VIE PRIMES LIMITÉES SUN LIFE*

Vous êtes probablement comme Simon. Vous appréciez votre vie et avoir un plan d'épargne semble être la seule planification financière dont vous avez besoin pour le moment. L'assurance-vie est peut-être le moindre de vos soucis, surtout si vous n'avez personne à votre charge.

Équilibrer votre budget peut constituer un défi, avec le paiement de votre nouveau prêt hypothécaire et celui de vos dettes existantes. Mettre en place un plan à long terme pour assurer votre sécurité financière signifie établir un équilibre entre vos désirs et vos besoins.

Voici Simon

Simon a 35 ans, est célibataire et a un plan d'épargne bien établi. Il a acheté sa première maison – un condo.

Le défi

Simon apprécie la valeur que peut fournir une assurance-vie permanente, mais il doit respecter un budget. Il désire continuer à prendre des mesures pour bâtir un avenir sûr tout en s'assurant que ses avoirs sont protégés.

Simon gagne actuellement 75 000 \$ par année et grâce aux encouragements de son conseiller, il cotise régulièrement à son régime enregistré d'épargne-retraite et à son compte d'épargne libre d'impôt. En plus de son nouveau prêt hypothécaire de 250 000 \$, Simon a une marge de crédit impayée de 30 000 \$ et un prêt-auto de 20 000 \$. Après s'être acquitté de ses autres obligations, Simon dispose d'un budget de 125 \$ par mois à consacrer à l'assurance-vie.

La solution

Avoir le bon type de contrat d'assurance pour couvrir à la fois les besoins temporaires et permanents de Simon en matière d'assurance-vie.

En jumelant une *Temporaire Sun Life 20 ans* de 250 000 \$ à une *Vie primes limitées Sun Life* de 100 000 \$, Simon a la protection nécessaire pour couvrir ses besoins temporaires et permanents, à un coût abordable. La prime mensuelle pour ces deux contrats s'élève à 114,86 \$.

Temporaire Sun Life 20 ans : protection abordable pour un besoin temporaire

La prime mensuelle initiale pour une *Temporaire 20 ans* de 250 000 \$, qui lui procure une protection pour son prêt hypothécaire, s'élève à 29,03 \$. Simon fait des paiements hypothécaires toutes les deux semaines et s'attend à rembourser son prêt dans 20 ans environ.

Option 20 primes de la Vie primes limitées Sun Life : sécurité financière à long terme

Simon aime vraiment l'idée de combiner son assurance-vie permanente à une temporaire de 20 ans. Son assurance permanente lui permettra d'accumuler des valeurs en espèces tant que son contrat sera en vigueur et celui-ci sera libéré dans 20 ans, alors qu'il aura 55 ans*. Le coût mensuel minimum de l'assurance pour le contrat 20 primes de Simon est de 85,83 \$. D'ici à ce qu'il prenne sa retraite à l'âge de 65 ans, la valeur en espèces garantie de son contrat s'élèvera à 22,898 \$. Avec la *Vie primes limitées Sun Life*, Simon peut également tirer parti d'une épargne à imposition différée additionnelle lorsqu'il dispose de fonds supplémentaires.

Le résultat

Une solution abordable et souple. Pour environ 115 \$ par mois, Simon a une assurance-vie temporaire et permanente combinée de 350 000 \$, tant pour ses besoins temporaires à court terme que pour ses besoins permanents en matière d'assurance.

Cette solution est non seulement abordable, elle est aussi flexible : il pourra modifier sa couverture au fur et à mesure que ses besoins en matière d'assurance-vie et sa situation financière évolueront. Tout comme Simon, vous pourriez profiter de cette solution abordable et souple.

- Les dispositions de transformation de la *Temporaire Sun Life 20 ans* vous donnent la possibilité de transformer celle-ci en assurance permanente.
- Vous pouvez augmenter le montant de la procuration bancaire pour votre *Vie primes limitées Sun Life*, ce qui vous permet de constituer une épargne additionnelle au moyen d'une formule avantageuse sur le plan fiscal.

Cette solution offre le meilleur de deux mondes : une protection abordable pour aujourd'hui et l'occasion d'accumuler des fonds pour demain, tout cela à un coût mensuel abordable.

Nota : Les chiffres indiqués sont hypothétiques et ne sont fournis qu'à titre indicatif. L'aperçu est basé sur un homme non fumeur âgé de 35 ans.

* Des conditions s'appliquent pour que la période de paiement de 20 ans puisse être garantie. Demandez à votre conseiller de vous fournir plus de précisions.

Communiquez avec votre conseiller pour savoir comment mettre au point la meilleure solution en matière d'assurance pour vos besoins.

Renseignements sur le conseiller